



**CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

**N° DEL 2025-095 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

<b>Nombre d'élus</b>		
<b>En exercice</b>	<b>Présents</b>	<b>Votants</b>
33	26	29

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 décembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 26 novembre 2025, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

**Présents :**

M. Denis SERRE, M. Pierre GONZALVEZ, Mme Claire USCLAT, Mme Sabine PLANEILLE, Mme Françoise MERLE, Mme Annie MEYNARD, Mme Amandine AUDOUARD, Mme Brigitte BARANDON, Mme Valérie CANILLAS, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Valérie BASIN, M. Jérôme CAPDEVILLE, M. Ludovic GERMAIN, M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES, M. Alain OUDARD, M. Christian MONTAGARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Philippe ROUX, Mme Eulalie RUS, M. Eric BRUXELLE, M. Nicolas VALIENTE, M. Gérard GAILLARD, M. Christophe OUVIER, M. Alain PARENT.

**Absents non excusés :**

Mme Marine VULPIAN, Mme Andréa TALLIEUX.

**Absents excusés :**

M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA.

**Procurations :**

M. Olivier COLLIGNON donne pouvoir à Mme Sabine PLANEILLE, Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à M. Christian MONTAGARD, M. Jean-Gabriel OLIVIER donne pouvoir à M. Eric BRUXELLE.

**Secrétaire de séance :** Madame MEYNARD Annie

En application de l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs et emplois permanents, nécessaires au fonctionnement des services et de fixer la durée hebdomadaire afférente à ces emplois.

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2313-1, R. 2313-3, R. 2313-8,
- Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 313-1,
- Vu le budget de la commune,
- Vu la délibération DEL2025-051 en date du 30 juin 2025 portant modification du tableau des effectifs,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du 17 novembre 2025

**VU** l'avis favorable de la commission des finances - affaires générales du 25 novembre 2025,

**APRÈS** en avoir délibéré, **DÉCIDE**, (à l'unanimité)

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les postes libérés par des départs en retraite ou par mutation ou les agents bénéficiant d'un avancement de grade ou d'une promotion interne,

Considérant qu'il y a lieu de créer des postes afin de nommer les agents dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion et ceux bénéficiant d'une promotion interne,

Considérant qu'il y a lieu d'augmenter le temps de travail d'un assistant d'enseignement artistique à la suite du départ en retraite du directeur de l'école de musique.

Article 1 : d'approuver la modification du tableau de l'effectif du personnel territorial à compter du 15 décembre 2025 comme suit :

<b>Nombre de postes créés</b>	<b>GRADE</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL/semaine</b>
1	Animateur	Temps complet
1	Assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet
3	Agent de maîtrise principal	Temps complet
5	Agent de maîtrise	Temps complet
5	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet
2	Brigadier-chef principal	Temps complet
3	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet
1	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps non complet 32 heures

<b>Nombre de postes supprimés</b>	<b>GRADE</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL/semaine</b>
1	Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup>	Temps complet
1	Assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
13	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
5	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
2	Adjoint animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
1	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
1	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps complet
1	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Temps non complet 32 heures
1	Atsem principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet

Article 2 : d'approuver la modification du tableau de l'effectif du personnel territorial à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 comme suit :

Nombre de postes créés	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL/semaine
1	Assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps non complet 18 h

Nombre de postes supprimés	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL/semaine
1	Assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps non complet 16 h
1	Assistant d'enseignement principal 1 <sup>ère</sup> classe	Temps complet

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Publiée le 03 décembre 2025

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 2 décembre 2025

Madame MEYNARD Annie  
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ  
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983). Le Tribunal Administratif peut être sais par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).